

Comptes consolidés

RAPPORT ANNUEL 2003



Introduction

Compte tenu de l'importance des fonds propres et du chiffre d'affaires de DISTRIGAZ s.a. dans les comptes consolidés, la publication détaillée des comptes annuels statutaires et de leurs commentaires, dans la présente brochure, constituerait, dans la plupart des cas, un double emploi avec les explications fournies au niveau des comptes consolidés.

Conformément aux dispositions prévues par l'article 105 du Code des Sociétés, il a dès lors été décidé de se limiter à la présentation d'une version abrégée des comptes annuels statutaires de la société DISTRIGAZ s.a.

Le Commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de DISTRIGAZ s.a.

Ces documents sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles sur simple demande à l'adresse suivante :

DISTRIGAZ s.a.
Communication Corporate & Marketing
10, rue de l'Industrie
1000 Bruxelles





Suivre les comptes clients,
établir les comptes et résultats,
gérer les finances et
préparer le passage aux normes IAS, ...

*Les services comptabilité,
finance et trésorerie*

Synthèse du Bilan consolidé

au 31 décembre 2003

ACTIF (EN MILLIONS D'EUROS)

	2003	2002	Variation
Actifs immobilisés	145,55	171,95	-26,40
Créances à long terme	134,00	148,88	-14,88
Stocks	107,52	181,50	-73,98
Créances à court terme	528,69	575,68	-46,99
Disponible	616,79	398,51	218,28
Comptes de régularisation	14,80	14,66	0,14
Total	1.547,35	1.491,18	56,17

PASSIF (EN MILLIONS D'EUROS)

	2003	2002	Variation
Fonds propres	334,89	220,63	114,26
Intérêts de tiers	11,34	11,18	0,16
Provisions	166,47	215,89	-49,42
Dettes à long terme	85,36	114,53	-29,17
Dettes à court terme	813,55	759,16	54,39
Comptes de régularisation	135,74	169,79	-34,05
Total	1.547,35	1.491,18	56,17



COMPTES DE RESULTATS (EN MILLIONS D'EUROS)

	2003	2002	Variation
Exploitation			
Produits	3.882,50	3.606,41	276,09
Charges	3.574,04	3.512,04	62,00
	308,46	94,37	214,09
Financiers			
Produits	25,45	21,72	3,73
Charges	14,86	26,74	-11,88
	10,59	-5,02	15,61
Exceptionnels			
Produits	0,00	16,61	-16,61
Charges	0,11	0,00	0,11
	-0,11	16,61	-16,72
Bénéfice brut consolidé	318,94	105,96	212,98
Impôts	-102,63	-37,55	-65,08
Bénéfice des entreprises consolidées	216,31	68,41	147,90
Résultats des sociétés en équivalence	2,06	2,06	0,00
Bénéfice consolidé	218,37	70,47	147,90
Part des tiers	2,70	2,86	-0,16
Part du groupe	215,67	67,61	148,06

COMMENTAIRES DE L'ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)

1. Immobilisations incorporelles (45) et corporelles (105.566)

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques comptabilisés en Distrigaz S.A. dont la valeur comptable au 31-12-2003 est de 45.

Le poste immobilisations corporelles comprend les actifs comptabilisés en Distrigaz S.A. (valeur comptable de 2.543) auxquels il faut ajouter les actifs repris en Distrigaz & Co pour 38.947 et en Finpipe G.I.E. pour 64.075.

Le groupe a réalisé des investissements pour 2.084 durant l'exercice, dont 16 en immobilisations incorporelles (Distrigaz) et 2.068 en immobilisations corporelles (Distrigaz & Co).

Les amortissements de l'exercice se sont élevés à 16.141 et se décomposent comme suit par entité : 437 pour Distrigaz, 5.752 pour Finpipe et 9.952 pour Distrigaz & Co.

Les valeurs d'acquisition au 31-12-2003 s'élèvent par conséquent à 217.990 tandis que les fonds d'amortissements actés s'élèvent à 112.425.

2. Immobilisations financières (39.938)

Ce poste comprend un montant de 29.335 représentant les participations détenues par Distrigaz et Distrigaz & Co dans des sociétés hors périmètre : IZT S.C., Citensy S.A., Interconnector (UK) LTD, Gazelec & Co S.C.S., Gazelec S.C.R.L., Rhodigaz S.A.S. (participations Distrigaz) et Huberator S.A. (participation Distrigaz & Co), ainsi que les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence : ETAC B.V. et Distri RE (participations Distrigaz). Il comprend également un montant de 10.603 de cautionnement TVA sur importations.

La variation de 12.344 par rapport au 31-12-2003 correspond principalement à l'adaptation effectuée par Distrigaz du cautionnement TVA sur importations.

3. Stocks et commandes en cours d'exécution (107.521)

Cette rubrique, comptabilisée en Distrigaz S.A., comprend essentiellement la valeur comptable du stock de gaz naturel (107.161).

La valeur comptable du stock de gaz naturel a diminué de 30.973 par rapport au 31-12-2002 en raison de la diminution des quantités en stock, l'impact de celle-ci ayant toutefois été tempéré par la hausse du prix unitaire moyen du stock.

Conformément aux dispositions reprises dans les règles d'évaluation, la valeur du stock a été ajustée sur base de la moyenne du prix du marché du mois de décembre 2003 (ZIG, Dow Jones Zeebrugge Index for Natural Gas), ce qui a entraîné la reprise d'une réduction de valeur de 3.893 comptabilisée au 31-12-2002.

4. Créances à plus d'un an (133.995)

Cette rubrique reprend les créances à plus d'un an comptabilisées en Finpipe G.I.E.

5. Créances à un an au plus (528.689)

Les créances commerciales comprennent principalement les sommes dues par les clients du groupe pour fourniture de gaz et autres prestations pour un montant total de 466.306.

La diminution du compte clients, principalement en Distrigaz S.A., est essentiellement à attribuer à la diminution des volumes vendus en décembre 2003 par rapport à décembre 2002.

Quant à la rubrique autres créances, elle comprend principalement des impôts et taxes belges et étrangers à récupérer.

6. Placements de trésorerie (615.046) et Valeurs disponibles (1.749)

Les placements de Distrigaz & Co (45.283), Finpipe (1.131) et Transfin (74) viennent s'ajouter à ceux de Distrigaz (568.558).

Il s'agit principalement de dépôts en compte, placés à court terme, aux conditions du marché.

7. Comptes de régularisation (14.804)

Cette rubrique comprend principalement des frais facturés non échus pour 10.103 et des revenus acquis pour 1.751, comptabilisés en Distrigaz S.A.

A ces montants, s'ajoutent les 2.949 de frais non échus comptabilisés en Distrigaz & Co.

**ACTIF** (EN MILLIERS D'EUROS)

	31-12-2003	31-12-2002	Variation
ACTIFS IMMOBILISES	145.549	171.951	-26.402
I. Frais d'établissement	0	0	0
II. Immobilisations incorporelles	45	42	3
III. Ecarts de consolidation positifs	0	0	0
IV. Immobilisations corporelles	105.566	119.626	-14.060
A. Terrains et constructions	516	562	-46
B. Installations, machines et outillage	105.050	72.232	32.818
C. Mobilier et matériel roulant	0	0	0
D. Location-financement et droits similaires	0	0	0
E. Autres immobilisations corporelles	0	0	0
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	0	46.832	-46.832
V. Immobilisations financières	39.938	52.283	-12.345
A. Sociétés mises en équivalence	6.633	6.043	590
1. Participations	6.633	6.043	590
B. Autres entreprises	33.305	46.240	-12.935
1. Participations, actions et parts	22.702	25.106	-2.404
2. Créances	10.603	21.134	-10.531
ACTIFS CIRCULANTS	1.401.804	1.319.233	82.571
VI. Créances à plus d'un an	133.995	148.884	-14.889
A. Créances commerciales	133.995	148.884	-14.889
B. Autres créances	0	0	0
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	107.521	181.499	-73.978
A. Stocks	107.521	181.499	-73.978
1. Approvisionnements	355	477	-122
4. Marchandises	107.166	138.134	-30.968
6. Acomptes versés	0	42.888	-42.888
B. Commandes en cours d'exécution	0	0	0
VIII. Créances à un an au plus	528.689	575.682	-46.993
A. Créances commerciales	483.426	565.844	-82.418
B. Autres créances	45.263	9.838	35.425
IX. Placements de trésorerie	615.046	361.609	253.437
B. Autres placements	615.046	361.609	253.437
X. Valeurs disponibles	1.749	36.897	-35.148
XI. Comptes de régularisation	14.804	14.662	142
	1.547.353	1.491.184	56.169

COMMENTAIRES DU PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

1. Capitaux propres (334.892)

Les capitaux propres du groupe s'élèvent en 2003 à 334.892, soit 142.469 de plus que l'entreprise consolidante.

Ces 142.469 correspondent à la réserve de consolidation, 50 provenant de Transfin, 138.299 de Distrigaz & Co et 4.120 d'ETAC.

La réserve de consolidation augmente de 114.260 par rapport au 31-12-2002, majoritairement en raison du bénéfice reporté en Distrigaz & Co, mais également de l'affectation du résultat en Distrigaz s.A. (cfr. point 2).

2. Réserves consolidées (267.128)

Au 31-12-2003, le total des réserves consolidées s'élève à 267.128, soit une augmentation de 114.260 par rapport au 31-12-2002.

Ces montants se décomposent comme suit :

ENTITE	2003	2002	variation
DISTRIGAZ	124.659	90.863	33.796
TRANSFIN	50	55	-5
DISTRIGAZ & Co	138.299	57.801	80.498
ETAC	4.120	4.149	-29
TOTAL	267.128	152.868	114.260

3. Intérêts de tiers (11.341)

Cette rubrique enregistre les intérêts minoritaires en Finpipe (11.066), en Transfin (3) et en Distrigaz & Co (272) contre respectivement 11.066, 3 et 114 au 31-12-2002.

4. Provisions pour risques et charges (166.474)

Il s'agit de provisions actées au passif du bilan de Distrigaz s.A.

Elles ont été constituées afin de tenir compte des risques pouvant découler de l'exécution de contrats et commandes.

La variation constatée sur cette rubrique par rapport au 31-12-2002 est de -49.419.

5. Dettes à plus d'un an (85.356)

Cette rubrique comprend les dettes financières à plus d'un an contractées par Distrigaz s.A. (9.489) et sa filiale Finpipe G.I.E. (75.867).

Au 31-12-2002, cette rubrique s'élevait à 114.532.

6. Dettes financières (104.647)

Cette rubrique enregistre principalement la dette de leasing de Finpipe envers ses prêteurs pour un montant de 104.647.

Celle-ci diminue de 8.059 par rapport au 31-12-2002.

7. Dettes commerciales (530.985)

Cette rubrique comprend les factures reçues ou à recevoir pour fourniture de gaz qui ont été enregistrées en Distrigaz s.A. (519.743), en augmentation de 19.751 par rapport au 31-12-2002.

8. Autres dettes (118.518)

Ce poste comprend essentiellement les montants enregistrés dans les comptes de Distrigaz s.A.

La variation de 93.538 constatée par rapport au 31-12-2002 s'explique principalement par l'augmentation du poste « dividendes à verser aux actionnaires », découlant de l'affectation du résultat.

9. Comptes de régularisation (135.736)

Cette rubrique enregistre principalement les montants actés en Distrigaz s.A.

**PASSIF** (EN MILLIERS D'EUROS)

	31-12-2003	31-12-2002	Variation
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	334.892	220.632	114.260
I. Capital	66.228	66.228	0
II. Primes d'émission	42	42	0
III. Plus-values de réévaluation	1.494	1.494	0
IV. Réserves consolidées	267.128	152.868	114.260
V. Ecarts de consolidation négatifs	0	0	0
VI. Ecarts de conversion	0	0	0
VII. Subsidés en capital	0	0	0
INTERETS DE TIERS	11.341	11.182	159
VIII. Intérêts de tiers	11.341	11.182	159
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	166.474	215.893	-49.419
IX. A. Provisions pour risques et charges	166.474	215.893	-49.419
3. Grosses réparations et gros entretiens	0	0	0
4. Autres risques et charges	166.474	215.893	-49.419
DETTES	1.034.646	1.043.477	-8.831
X. Dettes à plus d'un an	85.356	114.532	-29.176
A. Dettes financières	85.356	107.044	-21.688
3. Dettes de location-financement et assimilées	0	0	0
4. Etablissements de crédit	40.166	56.031	-15.865
5. Autres emprunts	45.190	51.013	-5.823
C. Acomptes reçus sur commandes	0	7.488	-7.488
XI. Dettes à un an au plus	813.554	759.158	54.396
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	9.232	44.632	-35.400
B. Dettes financières	104.647	112.930	-8.283
1. Etablissements de crédit	0	224	-224
2. Autres emprunts	104.647	112.706	-8.059
C. Dettes commerciales	530.985	513.641	17.344
1. Fournisseurs	530.985	513.641	17.344
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	50.172	62.974	-12.802
1. Impôts	48.354	61.441	-13.087
2. Rémunérations et charges sociales	1.818	1.533	285
F. Autres dettes	118.518	24.981	93.537
XII. Comptes de régularisation	135.736	169.787	-34.051
	1.547.353	1.491.184	56.169

au 31 décembre 2003

Compte de résultats consolidé

en milliers d'euros

COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTATS

1. Chiffre d'affaires (3.882.500)

Se référer aux commentaires formulés dans le Rapport de gestion « Synthèse des comptes annuels consolidés ».

2. Approvisionnements et marchandises (3.471.520)

Cette rubrique comprend intégralement les montants enregistrés dans les comptes de Distrigaz S.A., diminués par l'élimination de charges réciproques pour 48.295.

Outre les achats de gaz naturel, elle intègre également les frais relatifs à l'accès des tiers au réseau de transport (215.471), aux stockages (35.597) et au terminal GNL de Zeebrugge (48.311), qui sont facturés par Fluxys et par Fluxys LNG, de même que les coûts de transport et stockage à l'étranger (13.143).

3. Services et biens divers (124.919)

Cette rubrique comprend principalement les services et biens divers, après élimination de charges réciproques pour 1.390.

La majeure partie des services et biens divers enregistrés en Distrigaz & Co intègre les frais relatifs à l'accès de tiers au réseau de transport (58.019).

Les dépenses supportées en 2003 par Distrigaz S.A. se résument principalement comme suit :

Achats directs pour l'exploitation	108
Loyers et charges locatives	1.254
Entretiens et réparations	27
Consulting, études, outsourcing	9.524
Redevances utilisations de stockages et installations de tiers	21.340
Assurances	18.014
Interventions financières destinées à la clientèle	13.822
Autres frais	2.171
TOTAL	66.260

4. Amortissements (16.141)

Se référer aux commentaires formulés pour l'actif du bilan, rubrique Immobilisations incorporelles et corporelles.

5. Réductions de valeur sur stocks et créances commerciales (- 3.834)

Les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit : reprises de 3.893 sur stocks et dotations de 59 sur créances commerciales.

6. Résultat d'exploitation (308.460)

Se référer aux commentaires formulés dans le Rapport de gestion « Synthèse des comptes annuels consolidés ».

7. Produits des immobilisations financières (4.474)

Cette rubrique enregistre l'encaissement des dividendes sur participations du groupe en Interconnector (UK).

8. Résultat financier (10.590)

Se référer aux commentaires formulés dans le Rapport de gestion « Synthèse des comptes annuels consolidés ».

**RESULTATS CONSOLIDES** (EN MILLIERS D'EUROS)

	31-12-2003	31-12-2002	Variation
I. Ventes et prestations	3.882.500	3.606.409	276.091
A. Chiffre d'affaires	3.882.099	3.605.908	276.191
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	0	0	0
C. Production immobilisée	0	0	0
D. Autres produits d'exploitation	401	501	-100
II. Coût des ventes et des prestations	3.574.039	3.512.043	61.996
A. Approvisionnements et marchandises	3.471.520	3.364.518	107.002
1. Achats	3.436.537	3.402.932	33.605
2. Variation des stocks	34.983	-38.414	73.397
B. Services et biens divers	124.919	138.836	-13.917
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	14.667	8.927	5.740
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	16.141	18.891	-2.750
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	-3.834	-14.662	10.828
F. Provisions pour risques et charges	-49.419	-4.964	-44.455
G. Autres charges d'exploitation	45	497	-452
III. Bénéfice d'exploitation	308.461	94.366	214.095
IV. Produits financiers	25.451	21.726	3.725
A. Produits des immobilisations financières	4.474	4.343	131
B. Produits des actifs circulants	15.246	14.901	345
C. Autres produits financiers	5.731	2.482	3.249
V. Charges financières	14.861	26.745	-11.884
A. Charges des dettes	9.705	14.014	-4.309
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.E.	0	3.183	-3.183
D. Autres charges financières	5.156	9.548	-4.392
Résultat financier	10.590	-5.019	15.609
VI. Bénéfice courant avant impôts des entreprises consolidées	319.051	89.347	229.704
VII. Produits exceptionnels	0	16.606	-16.606
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0	0
D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0	0
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	0	0
F. Autres produits exceptionnels	0	16.606	-16.606

RESULTATS CONSOLIDES (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation
VIII. Charges exceptionnelles	108	0	108
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0	0
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0	0	0
F. Autres charges exceptionnelles	108	0	108
Résultat exceptionnel	-108	16.606	-16.714
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts des entreprises consolidées	318.943	105.953	212.990
XI. Impôts sur le résultat	102.632	37.546	65.086
A. Impôts	102.772	37.546	65.226
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-140	0	-140
XII. Bénéfice des entreprises consolidées	216.311	68.407	147.904
XIII. Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2.058	2.062	-4
XIV. Bénéfice consolidé	218.369	70.469	147.900
A. Part des tiers dans le résultat	2.704	2.863	-159
B. Part du groupe dans le résultat	215.665	67.606	148.059

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation
Résultat total de l'exercice	218.369	70.469	147.900
Bénéfice groupe	215.665	67.606	148.059
Bénéfice tiers	2.704	2.863	-159
Affectation aux réserves	114.260	46.049	68.211
Bénéfice à distribuer par Distrigaz	101.405	21.557	79.848
Rémunération du capital	101.405	21.557	79.848
Affectation du résultat attribuable aux tiers	2.704	2.863	-159

**FLUX DE TRÉSORERIE** (EN MILLIERS D'EUROS)

	31-12-2003	31-12-2002
Exploitation (I)	280.916	-1.937
Cash-flow	181.286	72.918
Évolution du besoin en fonds de roulement	123.733	-67.440
Dividendes et tantièmes	-24.103	-7.415
Investissements nets (II)	10.231	-25.701
Investissements		
Immobilisations incorporelles	-16	-52
Immobilisations corporelles	-2.068	-15.248
Immobilisations financières	-928	-10.401
Désinvestissements		
Immobilisations financières	13.243	0
Financement (III)	-64.576	-57.907
Remboursements d'emprunts	-64.576	-57.907
Modifications de périmètre, écarts de conversion (IV) et autres mouvements	0	0
Variation de la trésorerie (I+II+III+IV)	226.571	-85.545
Variation des placements de trésorerie et des valeurs disponibles	218.288	-100.785
Variation des dettes financières à court terme	8.283	15.240

Annexe consolidée

au 31 décembre 2003

I. CRITERES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001.

Ils sont établis en milliers d'euros.

En 2003, le périmètre de consolidation comprend les sociétés DISTRIGAZ, FINPIPE, DISTRIGAZ & Co, TRANSFIN, ETAC et DISTRI RE. En application du principe de l'image fidèle, ETAC a été mise en équivalence en vue de refléter au mieux les intérêts économiques du groupe tandis que DISTRI RE a été mise en équivalence compte tenu de l'exercice d'activités très différentes de celles du groupe Distrigaz.

Les sociétés CITENSY S.A., GAZELEC S.C.R.L., GAZELEC & Co S.C.S., I.Z.T. S.C.R.L. et RHODIGAZ S.A.S. ne sont pas consolidées, DISTRIGAZ n'en ayant pas le contrôle. Elles ne sont pas mises en équivalence en raison de leur faible importance relative.



II. a. ENTREPRISES CONSOLIDEES PAR LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

NOM	SIEGE		T.V.A N° national	Fraction du capital détenu
Finpipe G.I.E.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	444.889.015	56,000887 %
Distrigaz & Co S.C.A.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	464.255.658	99,804 %
Transfin S.A.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	464.236.654	99,8 %

II. b. ENTREPRISES EXCLUES DE LA CONSOLIDATION EN APPLICATION DE L'ART. 107.1° COMPTE TENU DE LEUR IMPORTANCE NEGLIGEABLE

Néant

III. ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE

Néant

IV. a. ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

NOM	SIEGE		T.V.A. N° national	Fraction du capital détenu
Distri RE S.A.	avenue de la Gare 65	L-1611 Luxembourg	-	100,00 %
Etac B.V.	F. Roeskestraat 123	NL-1077 EE Amsterdam	NL 8072.38.491.B 01	75,00 %

IV. b. ENTREPRISES NON MISES EN EQUIVALENCE EN APPLICATION DE L'ART. 107.1° COMPTE TENU DE LEUR IMPORTANCE NEGLIGEABLE

NOM	SIEGE		T.V.A. N° national	Fraction du capital détenu
Citensy S.A.	avenue Palmerston 4	1000 Bruxelles	446.602.945	33,333 %
Gazelec S.C.R.L.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	453.524.092	49,920 %
Gazelec & Co S.C.S.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	453.477.671	99,900 %
I.Z.T. S.C.R.L.	rue de l'Industrie 10	1000 Bruxelles	454.318.009	51,000 %
Rhodigaz S.A.S.	quai Alphonse Le Gallo 26	F-92512 Boulogne-Billancourt France	-	50,000 %

VI. REGLES D'ÉVALUATION

1. INVENTAIRE

Règles générales

Les éléments de l'actif sont évalués à leur prix d'acquisition ou de revient et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents.

Les éléments apportés sont valorisés à la valeur conventionnelle des apports. Ils ne comprennent pas les impôts et les frais relatifs à l'apport; si ceux-ci ne sont pas pris entièrement en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel l'apport est effectué, ils sont portés sous la rubrique « Frais d'établissement ». Les immobilisations corporelles ou financières peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Ces immobilisations ne sont réévaluées que dans la mesure où la réévaluation est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concernée de ses activités.

Avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les comptes qui expriment une créance ou une dette en monnaie étrangère sont valorisés au cours du jour de l'opération. Toutefois, dans le cas où la variation de cours est sans influence sur le dénouement de l'opération, il pourra être choisi un cours standard ou un cours moyen déterminé périodiquement.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'avis de la Commission des Normes Comptables (bulletin n° 20 de décembre 1987, section VII A et B), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devises. Sauf s'ils ont fait l'objet d'une opération de couverture spécifique, les écarts négatifs par devise sont pris en résultat tandis que les écarts positifs sont différés.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif pour leur prix de revient que dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

Immobilisations corporelles

Le petit outillage, les matières consommables et les fournitures, qui sont constamment renouvelés et dont la valeur d'acquisition est négligeable par rapport à l'ensemble du bilan peuvent être portés à l'actif pour une valeur fixe si leur quantité, leur valeur et leur composition ne varient pas sensiblement d'un exercice à l'autre. Dans ce cas, le prix de renouvellement de ces éléments est porté sous les charges d'exploitation.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Les engagements corrélatifs portés au passif sont évalués chaque année à la fraction des versements échelonnés afférents aux exercices ultérieurs, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Immobilisations financières

Les participations et les actions portées sous la rubrique « Immobilisations financières » font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances et titres à revenu fixe portés sous les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières sont pris en charge par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Créances à plus d'un an

Les créances à plus d'un an font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Stocks

STOCKS DE GAZ

Les stocks de gaz sont tenus selon la méthode « dernier entré/premier sorti » (LIFO). Les entrées en stock de gaz naturel sont valorisées au coût moyen mensuel des achats pour le « G ».

STOCKS DE MATIÈRES CONSOMMABLES ET DE FOURNITURES

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés. Pour certains avoirs, il peut être établi une individualisation des prix de chaque élément ou groupe d'éléments classés par année d'acquisition.

Ces stocks peuvent faire l'objet de réductions de valeur dans les limites autorisées par l'administration des contributions directes, en fonction du type de bien stocké.

COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient avec incorporation de coûts indirectement imputables. Toutefois, pour certains travaux importants, ce prix de revient peut comprendre la charge financière afférente aux capitaux empruntés pour financer ces réalisations.

RÉDUCTIONS DE VALEUR

Des réductions de valeur sont actées, si nécessaire, pour tenir compte soit de la valeur du marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Créances à un an au plus - Placements de trésorerie - Valeurs disponibles

Les éléments visés à ces rubriques font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur prix d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte soit de l'évolution de la valeur de réalisation ou de

marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

2. ACHATS DE GAZ

Le coût d'achat du gaz est calculé en application des recommandations émises par le Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz relatives à l'établissement du paramètre « G ».

Depuis le 1^{er} juillet 2003 les compétences du Comité de Contrôle ont été reprises par la CREG.

Options sur devises achetées à des fins de couverture des achats de gaz

Les options sur devises achetées en vue de couvrir le risque de change sur une opération future sont comptabilisées dans la rubrique « Placements de trésorerie » à leur valeur d'acquisition. Elles ne font l'objet de réductions de valeur qu'au cas où la transaction future n'est plus suffisamment probable ou ne se réalisera pas.

A chaque clôture, le résultat potentiel sur l'opération future est évalué et, si une perte est prévisible, celle-ci est provisionnée.

3. AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont appliqués comme suit :

Frais d'établissement

Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranches annuelles de vingt pourcent au moins des sommes réellement dépensées; toutefois, l'amortissement des frais d'émission et des agios sur emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'un plan d'amortissement étalé sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable.

Les logiciels informatiques sont amortis au taux de 20 %.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-values ou de dépréciations durables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'un plan d'amortissement étalé sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable.

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-values ou de dépréciations durables.

Méthodes d'amortissement

a. 1. Amortissement linéaire

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont :

- 3 % sur les bâtiments administratifs;
- 5 % sur les bâtiments industriels;
- 20 % sur l'outillage, les véhicules et le mobilier;
- 25 % sur le matériel informatique;
- 33,33 % sur les prototypes.

4. DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Il est tenu compte des risques prévisibles, des pertes, des dépréciations éventuelles qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs.

Il est tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain.

Des provisions sont constituées pour couvrir notamment :

- a. les charges de grosses réparations et de gros entretien et de déplacements de canalisations;
- b. les risques de pertes ou de charges découlant pour l'entreprise de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers, d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations, de l'exécution de commandes passées ou reçues, de positions et marchés à terme en devises ou de positions et marchés à terme en marchandises, de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées par l'entreprise, de litiges en cours.

5. IMPOTS

La charge fiscale relative à l'exercice est déterminée à la date de clôture en fonction de l'impôt estimé et ce, en tenant compte des versements anticipés et des précomptes imputables.

6. RETRAITEMENT ET ELIMINATIONS

L'application de règles d'évaluation homogènes à l'intérieur du Groupe permet de présenter les comptes consolidés sans que des retraitements significatifs ne soient nécessaires à cet effet.

7. DATE DE CLOTURE

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de Distrigaz S.A. Lorsque la date de clôture des comptes d'une société-filiale est comprise entre le 30 septembre et le 31 décembre, ses comptes annuels sont utilisés tels quels; si la date de clôture est antérieure au 30 septembre, une situation intercalaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

**VII. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Néant

VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (EN MILLIERS D'EUROS)

	Frais de recherche et de dévelop- pement	Concessions, brevets, licences, etc.	Goodwill	Acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	0	52	0	0	52
Mutations de l'exercice					
Acquisitions y compris production immobilisée	0	16	0	0	16
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0
Transferts internes	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	68	0	0	68
C. Amortissements et réductions de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	0	10	0	0	10
Mutations de l'exercice					
Actés	0	13	0	0	13
Repris	0	0	0	0	0
Acquis de tiers	0	0	0	0	0
Annulés	0	0	0	0	0
Transferts internes	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	23	0	0	23
D. Valeur nette comptable au terme de l'exercice	0	45	0	0	45

IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (EN MILLIERS D'EUROS)

	Terrains constr. et maisons d'habit.	Instal- lations et machines	Mobilier matériel roulant et outillage	Location finance- ment & droits similaires	Autres	Immobili- sations en cours et acomptes versés	Total
A. Valeur d'acquisition							
Au terme de l'exercice précédent	1.029	135.278	0	0	0	79.615	215.922
Mutations de l'exercice							
Acquisitions y compris production immobilisée	0	2.068	0	0	0	0	2.068
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0	0
Transferts internes	0	79.615	0	0	0	-79.615	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	1.029	216.961	0	0	0	0	217.990
C. Amortissements et réductions de valeur							
Au terme de l'exercice précédent	466	63.047	0	0	0	32.783	96.296
Mutations de l'exercice							
Actés	47	16.081	0	0	0	0	16.128
Repris	0	0	0	0	0	0	0
Acquis de tiers	0	0	0	0	0	0	0
Annulés	0	0	0	0	0	0	0
Transferts internes	0	32.783	0	0	0	-32.783	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	513	111.911	0	0	0	0	112.424
D. Valeur nette comptable au terme de l'exercice	516	105.050	0	0	0	0	105.566



X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A. Entreprises mises en équivalence	B. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a. Valeur d'acquisition		
Au terme de l'exercice précédent	2.513	25.203
Mutations de l'exercice		
Acquisitions	-	-
Cessions et retraits	-	-
Ecart de conversion	-	-2.404
Variation de périmètre	-	-
Au terme de l'exercice	2.513	22.799
b. Plus-values		
Au terme de l'exercice précédent	-	1.494
Mutations de l'exercice		
Variation de périmètre	-	-
Au terme de l'exercice	-	1.494
c. Réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	-	-
Au terme de l'exercice	-	-
d. Montants non appelés		
Au terme de l'exercice précédent	620	1.591
Mutations de l'exercice	-620	-
Variation de périmètre	-	-
Au terme de l'exercice	0	1.591
e. Variations des capitaux propres		
Au terme de l'exercice précédent	4.149	
Mutations de l'exercice		
Variation de périmètre	-	
Mise en équivalence	-29	
Au terme de l'exercice	4.120	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	6.633	22.702
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		21.134
Mutations de l'exercice		
Additions		308
Remboursements		-10.839
Réductions de valeur reprises		-
Autres		-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		10.603
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice		0

XI. ETAT DES RESERVES ET DU RESULTAT REPORTE (EN MILLIERS D'EUROS)

Valeur au terme de l'exercice précédent	152.867
Mutations de l'exercice :	
Réserves apportées dans le cadre de la scission	-
Résultat généré	215.665
Affectation du résultat : dividendes	-101.404
Valeur au terme de l'exercice	267.128

XII. ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION

Néant

XIII. ETAT DES DETTES

Etalement de la valeur résiduelle	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an			
A. Dettes financières			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0	0	0
3. Dettes de location-financement	0	0	0
4. Etablissements de crédit	3.409	26.532	13.634
5. Autres emprunts	5.823	29.118	16.072
Total	9.232	55.650	29.706
C. Acomptes reçus	0	0	0
D. Autres dettes	0	0	0
Total	9.232	55.650	29.706

B. Montants des dettes ou de la partie de ces dettes qui sont garanties par :

Pouvoirs publics belges et sûretés réelles

Néant



XIV. RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)	Au 31-12-2003
A. Chiffre d'affaires net	
Ventes gaz	3.718.489
Finpipe	18.169
Distrigaz & Co	133.253
Autres prestations et produits divers	12.188
Total	3.882.099
B. Personnel et frais de personnel	
1. Données quantitatives :	
Effectif moyen pendant l'exercice	88
- Cadre	44
- Exécutif	44
2. Données relatives aux charges :	
- Rémunérations et avantages sociaux directs	6.554
- Cotisations patronales d'assurances sociales	2.390
- Primes patronales pour assurances extra-légales	105
- Autres frais de personnel	134
- Pensions	5.484
Total	14.667
D. Impôts sur le résultat	
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	102.653
a) Impôts et précomptes dus ou versés	142.601
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-39.948
c) Supplément d'impôts estimés (portés au passif)	0
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	119
a) Suppléments d'impôts dus ou versés	0
b) Suppléments d'impôts estimés	119
3. Régularisation d'impôts	-140

XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

A.5. Marché à terme		
-	Contrats d'achat et de transport de gaz : De façon cumulée, les engagements « take or pay » de Distrigaz, hors ceux repris par les producteurs d'électricité, peuvent être estimés à 14,13 milliards d'euros sur base du prix moyen actuel.	
-	Contrats de vente de gaz : De façon cumulée, les engagements de ventes de Distrigaz peuvent être estimés à 5,38 milliards d'euros sur base du prix moyen actuel	
-	Devises achetées à terme	0
-	Devises vendues à terme	118.801
-	Couverture de risques sur taux d'intérêts	341.910
C. Litiges et autres engagements		
-	Litiges Recours de tiers : activité gaz	159
-	Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise Garanties locatives	345
	Autres garanties constituées	0
-	Garanties reçues Activités gaz Cautionnements bancaires	2.967
-	Autres engagements reçus	71.592
	Autres activités Cautionnements bancaires	0
-	Engagements donnés Cautionnements bancaires	3.248
	Engagements en faveur de DISTRI RE	9.916
	Autres engagements donnés	P.M.
D.	Crédits non utilisés par l'entreprise	72.694
E. Régime complémentaire de pension		
a.	Description des régimes	
-	Régime de type « but à atteindre » : Le personnel de cadre engagé avant le 1-05-1999 et le personnel statutaire bénéficient d'un capital correspondant à une rente égale, en cas de carrière complète, à 75 % du dernier revenu annuel déduction faite d'un calcul théorique de la pension légale. Un coefficient réducteur est appliqué en cas de carrière incomplète.	
-	Régime de type « primes fixées » : Le personnel de cadre engagé après le 1-05-1999 bénéficie d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales qui s'élèvent à 4 fois le montant des primes personnelles.	
-	En cas de décès avant le départ en pension, ces 2 régimes prévoient des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.	
b.	Mesures prises par l'entreprise pour en couvrir la charge En vue de garantir les capitaux et rentes précités, la société verse les cotisations patronales et personnelles auprès des organismes suivants : Pensiobel Ancien A.S.B.L, Pensiobel secteur A.S.B.L , Elgabel A.S.B.L, Powerbel A.S.B.L , Enerbel A.S.B.L et Contassur S.A.	



XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION
(non comprises dans la consolidation) (EN MILLIERS D'EUROS)

	A. Entreprises liées		B. Entreprises avec lien	
	Au 31-12-2003	Au 31-12-2002	Au 31-12-2003	Au 31-12-2002
1. Immobilisations financières				
- Participations	88	88	22.614	25.018
- Créances	0	0	0	0
2. Créances				
- A plus d'un an	133.995	148.884	0	0
- A un an au plus	291.264	325.002	0	0
3. Placements de trésorerie				
- Créances	345.578	151.778	0	0
4. Dettes				
- A un an au plus	150.396	166.652	494	562
7. Résultats financiers				
Produits des immob. financ.	0	0	4.474	4.343
Produits des actifs circulants	10.584	12.739	0	0
Charges des dettes	2.671	4.239	0	0
XVII. ADMINISTRATEURS				
2.a. Rémunérations directes et indirectes attribuées aux administrateurs				100

Rapport du commissaire sur les Comptes consolidés

clôturés le 31 décembre 2003

PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à € 1.547.353 (000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de € 218.369 (000). Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.



Attestations (et informations) complémentaires

Nous complétons notre rapport par l'attestation complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes consolidés.

Anvers, le 12 mars 2004

Le Commissaire,

DELOITTE & TOUCHE
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL
Représentée par Jos VLAMINCKX

Comptes sociaux

RAPPORT ANNUEL 2003





de Distrigaz S.A.
Bilan
 au 31 décembre 2003

ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation	
Actifs immobilisés		53.728	43.495	10.233
Immobilisations incorporelles	45	42		3
Immobilisations corporelles	2.543	2.967		-424
Immobilisations financières	51.140	40.486		10.654
Actifs circulants		1.184.953	1.123.645	61.308
Stocks et commandes en cours d'exécution	107.516	181.500		-73.984
Créances à un an au plus	495.843	559.867		-64.024
Placements de trésorerie	568.558	333.812		234.746
Valeurs disponibles	1.182	36.815		-35.633
Comptes de régularisation	11.854	11.651		203
	1.238.681	1.167.140		71.541

PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation	
Capitaux propres		192.423	158.626	33.797
Capital	66.228	66.228		0
Primes d'émission	41	41		0
Plus-value de réévaluation	1.494	1.494		0
Réserves	123.233	89.233		34.000
Bénéfice reporté	1.427	1.630		-203
Provisions et impôts différés		166.474	210.893	-44.419
Dettes		879.784	797.621	82.163
Dettes à plus d'un an	9.489	7.488		2.001
Dettes à un an au plus	735.204	622.287		112.917
Comptes de régularisation	135.091	167.846		-32.755
	1.238.681	1.167.140		71.541



de Distrigaz S.A.

Compte de résultats

au 31 décembre 2003

COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation
Ventes et prestations	3.731.361	3.472.005	259.356
Coût des ventes et prestations	3.552.494	3.438.021	114.473
Résultat d'exploitation	178.867	33.984	144.883
Produits financiers	27.532	23.801	3.731
Charges financières	6.334	15.825	-9.491
Résultat financier	21.198	7.976	13.222
Résultat courant avant impôts	200.065	41.960	158.105
Produits exceptionnels	0	16.607	-16.607
Charges exceptionnelles	108	0	108
Résultat exceptionnel	-108	16.607	-16.715
Impôts sur le résultat	-64.756	-19.911	-44.845
Bénéfice de l'exercice	135.201	38.656	96.545

de Distrigaz s.A.

Affectation du résultat

au 31 décembre 2003

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation
A. Bénéfice à affecter	136.831	40.187	96.644
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	135.201	38.656	96.545
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.630	1.531	99
B. Prélèvements sur les capitaux propres	0	0	0
2. Sur les réserves	0	0	0
C. Affectations aux capitaux propres	34.000	17.000	17.000
2. A la réserve légale	0	0	0
3. Aux autres réserves	34.000	17.000	17.000
D. Résultat à reporter	1.427	1.630	-203
1. Bénéfice à reporter	1.427	1.630	-203
F. Bénéfice à distribuer	101.404	21.557	79.847
1. Rémunération du capital	101.404	21.557	79.847

Si la répartition ci-dessus est acceptée, et compte tenu des prescriptions fiscales, le montant du dividende net de précompte mobilier pourra être fixé à € 108,24 contre € 23,01 pour l'exercice 2002.



sur Distrigaz S.A.

Informations complémentaires

au 31 décembre 2003

ETAT DU CAPITAL

AU TERME DE L'EXERCICE (EN MILLIERS D'EUROS)

	31-12-2003	31-12-2002	Variation
A.1. Capital souscrit			
Au terme de l'exercice précédent	66.228	66.228	0
Modifications au cours de l'exercice	0	0	0
Au terme de l'exercice	66.228	66.228	0
A.2. Représentation du capital			
Actions nominatives	621.977	621.977	0
Actions au porteur	80.659	80.659	0

G. Structure de l'actionariat

Déclarant	Date de la déclaration	Catégorie de part	Nombre de droits de vote déclarés	%
Suez-Tractebel S.A.*	12-12-2003	A & D	270.194	38,45
Distrihold S.A. (liée à Tractebel)*	12-12-2003	A	117.696	16,75
Publigaz*	12-12-2003	B	116.812	16,62
Belgian Shell S.A.*	12-12-2003	C	117.106	16,67
			621.808	88,49

* agissant de concert

IMPOTS (EN MILLIERS D'EUROS)	31-12-2003	31-12-2002	Variation
A. Détail de la rubrique 670/3			
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	64.889	19.911	44.978
a) Impôts et précomptes dus ou versés	89.508	21.695	67.813
b) Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	-24.619	-1.784	-22.835
B. Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé			
Bénéfice avant impôts	199.957	58.567	141.390
Eléments fiscaux :	-9.499	-9.625	126
- Revenus définitivement taxés	0	-2.063	2.063
- Dépenses non admises	753	777	-24
- Bénéfices exonérés par convention	-10.252	-8.339	-1.913
Total	190.458	48.942	141.516

Siège social

Distrigaz s.a.
Rue de l'Industrie 10
B-1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 557 30 01
Fax : +32 (0)2 557 31 12
TVA : BE 476 201 605
RPM : 0476201605
D/2004/8732/5

Editeur responsable : Thierry Rotsart

Le présent rapport annuel est également disponible en néerlandais et en anglais.
Pour en obtenir un exemplaire, contactez le service Communication:
Tél. : +32 (0)2 557 30 91
Fax : +32 (0)2 557 31 03
e-mail : info@distri.be
www.distrigaz.be



Distrigaz S.A.
Rue de l'Industrie 10
B-1000 Bruxelles
www.distrigaz.be